



LIVRET DE PRESENTATION

ENCADRANT TECHNIQUE D'ACTIVITES D'INSERTION
PAR L'ECONOMIQUE



PLATEFORME DE PROFESSIONNALISATION IAE OCCITANIE
FEDERATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITE OCCITANIE



TABLE DES MATIERES

Le titre professionnel	3
○ Pourquoi suivre la formation ETAIE ?.....	3
Présentation de la formation	4
○ Objectifs et enjeux	4
○ Public concerné	5
○ Durée et organisation.....	5
○ Contenu et compétences attendues.....	6
○ Méthodes pédagogiques.....	8
○ Modalités d'évaluation.....	8
Validation du titre professionnel	9
○ Equivalences	9
Modalités d'organisation ETAIE en Occitanie	10
○ Lieux de formation	10
○ Moyens pédagogiques et techniques	10
○ Intervenants	10
○ Tarif et financements	10
Vos contacts en Occitanie	11

LE TITRE PROFESSIONNEL

La formation d'Encadrant Technique d'Activité d'Insertion par l'Economique a **été créée en 1991 par et pour les réseaux de l'Insertion par l'Activité Economique** avec l'objectif de consolider et valoriser le savoir-faire professionnel de l'encadrant technique.

En effet, les réseaux constataient alors que les encadrants techniques étaient recrutés sur leur profil technique et étaient pour la plupart des « chefs d'équipe » ou « chefs de chantier » venus de l'entreprise et non pas du travail social. Ils découvraient dans leur poste d'encadrant un nouvel univers et un nouveau public à accompagner dans une structure relevant de l'Economie Sociale et Solidaire.

Cette formation est devenue un **titre professionnel de niveau 4** (correspondant au niveau Bac) inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles en 2002 (RNCP28647).

Il s'agit donc d'un titre professionnel délivrée par le ministère du Travail au nom de l'Etat.

La Fédération Nationale des Acteurs de la Solidarité en est l'organisme certificateur.

○ Pourquoi suivre la formation ETAIE ?

Cette formation, en **alternance**, est une des seules permettant de former les encadrants techniques et de faire valoir leurs compétences au regard d'un diplôme.

Le métier d'encadrant technique est central dans l'organisation des structures d'insertion par l'activité économique dont l'objectif est le retour à l'emploi durable des salariés en insertion. Grâce à lui, les salariés sont encadrés sur un support de production, ils reprennent le rythme du travail, retrouvent les repères d'un collectif, travaillent et développent leurs compétences.

L'encadrant technique, en assurant le lien avec le service « accompagnement socio-professionnel » de la SIAE participe également à l'identification des leviers possibles d'accompagnement vers et dans l'emploi et est force de proposition dans le parcours d'insertion.

Ce métier, présent dans peu d'organisations, nécessite donc une formation continue, gage de qualité et de maîtrise de ce poste clé de l'insertion et de l'Economie Sociale et Solidaire.

La formation ETAIE est un levier essentiel dans la montée en compétences des encadrants techniques mais aussi, plus stratégiquement, pour l'évolution des structures de l'économie sociale et solidaire.

Bénéficier d'un encadrant technique formé, c'est miser sur le développement de l'activité de production, sur une production efficiente et un encadrement qui répond aux exigences attendues d'un dirigeant d'une entreprise. C'est donc augmenter la compétitivité économique de la SIAE mais aussi les possibilités d'embauche et de recrutements réussis pour les

entreprises partenaires de la SIAE. Les encadrants techniques sont au cœur de la capacité de l'IAE à se positionner comme acteur du développement économique du territoire.

○ *Statistiques nationales*

Statistiques de la certification au niveau national (chiffres 2021) :

- taux d'insertion dans le métier (à 6 mois) : 80%
- taux d'insertion global dans l'emploi (à 6 mois) : 96%

Au niveau national, depuis la création de la certification en 2003, 1403 stagiaires se sont formés, avec un taux d'obtention de la certification à hauteur de 82% des stagiaires qui se sont présentés devant le jury d'examen.

○ *Statistiques régionales - Année 2023*

Sur la Formation ETAIE, ce sont 46 stagiaires qui ont été formés pour 595 heures de formation.

Le taux de satisfaction des stagiaires est de 4.5/5 avec un taux de réponse de 36%.

PRESENTATION DE LA FORMATION

○ *Objectifs et enjeux*

L'objectif de la formation ETAIE est de **consolider et valoriser le savoir-faire professionnel lié à l'encadrement technique** des salariés en parcours d'insertion.

La formation s'inscrit plus globalement dans un **processus de professionnalisation des structures d'insertion** et répond à une demande forte du milieu associatif, des professionnels, des réseaux et des partenaires de l'Insertion par l'Activité Economique.

En effet, l'encadrant technique occupe une place essentielle. Il est responsable de la bonne marche des activités, de la qualité des services et des prestations rendues envers les clients de sa structure : particuliers, entreprises, collectivités locales. Il s'efforce de concilier cette responsabilité dans le domaine économique, avec des objectifs de retour à l'emploi et/ou de qualifications avec une finalité d'insertion : c'est ce qui fait la complexité de cette fonction.

Le professionnalisme de l'encadrant technique est donc un gage de qualité pour l'employeur, tant sur le plan de la production économique que sur le plan de l'insertion des salariés.

○ *Public concerné*

La formation ETAIE s'adresse aux personnes qui exercent la fonction d'encadrant technique au sein d'une structure d'insertion ou d'une structure ESS en début de formation, et ce, sans condition d'ancienneté d'exercice de ce métier.

L'admission au sein de la formation est subordonnée au passage d'un entretien de motivation et d'évaluation des prérequis.

Les prérequis pour pouvoir intégrer la formation sont les suivants :

- La formation s'adresse aux salariés des structures d'insertion par l'activité économique. Les candidats à la formation doivent avoir pour fonction principale l'encadrement technique et l'accompagnement des salariés en parcours.
- Le candidat doit justifier d'un niveau V ou d'avoir au moins 2 ans d'expérience en encadrement d'équipe
- Le candidat doit justifier de compétences bureautiques et numériques pour le suivi des jours de formation à distance. Sur ces journées à distance, il doit également disposer d'un ordinateur propre, d'une bonne connexion internet ainsi qu'un lieu isolé pour suivre la formation.
- Un entretien de positionnement est organisé en amont de la formation pour cibler les attentes et motivations du candidat et également valider les prérequis d'entrée en formation. Une fiche d'évaluation des prérequis à l'entrée en formation sera rédigée et validée par IRIO et la Fédération des Acteurs de la Solidarité nationale.

○ *Durée et organisation*

La formation dure en 60 jours, en alternance par quinzaine, soit une période d'environ 14 mois.

La formation ETAIE est modulaire, il est donc possible de suivre tout ou partie de la formation mais également de la valider sur plusieurs années.

Cette formation se base sur la **pédagogie de l'alternance intégrative** et intègre donc à la fois des apports théoriques, des analyses réflexives permettant de prendre de la distance vis-à-vis de ses pratiques professionnelles et l'application des acquis au sein de sa structure.

Les situations de travail vécues et gérées par les encadrants techniques constituent le support privilégié de la formation et les modalités pédagogiques retenues ont pour fonction de :

- Analyser les pratiques professionnelles et leurs contextes
- Apporter et partager des connaissances théoriques, méthodologiques et techniques
- Utiliser les temps de formation et les périodes de retour aux situations de travail pour provoquer des modifications des pratiques professionnelles des encadrants

L'alternance intégrative sera accompagnée de plusieurs manières grâce à :

- **La mise en place d'un tutorat** au sein de la structure du stagiaire : le tuteur est une personne qui a connaissance des problématiques rencontrées par l'encadrant technique et cette démarche vise à favoriser l'intégration des nouvelles connaissances et pratiques au sein de la structure « employeur » mais aussi, à faire émerger des questionnements sur la pratique constituant le support essentiel de la formation.
- **Un accompagnement à la structure** : le ou la coordinatrice de la formation ETAIE sera amené à se déplacer à plusieurs reprises au sein de la structure de chaque encadrant technique, afin d'avoir un échange sur la mise en application des acquis de la formation au sein de la structure et dans les pratiques professionnelles de l'encadrant. Ces rencontres seront l'occasion de rencontrer l'ensemble de l'équipe (directeur, coordinateur, CIP, ETI, etc.) de la structure.
- **Un accompagnement à l'écrit** : les formateurs aident les stagiaires à préparer leur dossier professionnel de fin de formation. Ils sont là pour aider à choisir les situations professionnelles les plus pertinentes et faire des liens avec les contenus de formation. Ils préparent également les candidats à la soutenance orale de leur dossier professionnel.
- **De l'analyse de la pratique** : des temps de la formation sont dédiés à la prise de recul sur ses pratiques professionnelles et la distanciation critique. Ces temps réflexifs s'exercent aussi bien dans le cadre de la formation qu'en situation professionnelle.

○ *Contenu et compétences attendues*

Le titre professionnel est organisé autour de quatre blocs de compétences qui représentent les quatre compétences attendues dans l'encadrement technique :

Introduction

- Accueil
- Présentation de la formation
- Secteur de l'IAE

BC1 – « Encadrer les salariés en insertion »

-  Accueil - Présentation Plateforme IAE Occitanie - Présentation de la formation ETAIE
-  IAE (histoire, contexte législatif, dispositifs)
-  Présentation des référentiels BC1
-  Connaissance des publics éligibles à l'IAE/Processus d'exclusion
-  Analyse d'un poste de travail/Connaissance de base
-  LCD et contribuer au recrutement des salariés en insertion
-  L'accueil et intégration d'un salarié en insertion
-  Les missions de l'ETAIE (Encadrement, Production, Formation, Accompagnement)
-  Droit du travail et réglementation interne - DUE
-  Management d'équipe et phénomène de groupe
-  Les modes d'organisation du travail et leurs impacts en termes de conflit et de communication

- + Communication non violente
- + Gestion de conflits, retour terrain et pistes de réflexion
- + Gérer les conduites addictives
- + La conduite d'entretien de progrès
- + Pratique réflexive dans l'encadrement
- + Sécurité au travail
- + Approche de l'écrit
- + Recueil de situation
- + Accompagnement à l'écrit BC1
- + Echange de pratiques
- + Visite pédagogique

BC2 – « Former les salariés en situation de production »

- + Présentation des référentiels BC2
- + La formation professionnelle aujourd'hui
- + Enjeux de la formation - La SIAE et les étapes d'un parcours d'insertion
- + Diagnostic des pratiques pédagogiques - Définir et organiser une situation de production
- + Définition de parcours-type
- + Mise en œuvre du référentiel d'activités et savoir transmettre
- + Bâtir un scénario pédagogique
- + Construire les outils pédagogiques
- + Evaluer et suivre la progression 1- Conduite d'entretien/Valoriser les compétences/négocier les objectifs/RSFP
- + Evaluer et suivre la progression 2
- + Méthodologie de présentation et d'explicitation - Bâtir l'argumentaire - Préparation visite pédagogique
- + Recueil de situation
- + Accompagnement à l'écrit BC2
- + Echange de pratiques
- + Visite pédagogique et mise en situation AFEST
- + Formation premier secours - Pompiers

BC3 – « Organiser et faire le suivi du processus de production »

- + Présentation des référentiels BC3
- + Environnement économique SIAE
- + Elaborer une vision globale et chronologique du déroulement du processus de production
- + Ordonner les phases de production et prendre des décisions organisatrices
- + Elaboration devis, études de prix et notions de base de l'équilibre économique de la SIAE
- + Méthodes et outils d'amélioration (5M5P)
- + Outils et suivi de la production
- + Marchés publics et clauses d'insertion

- ✚ Savoir présenter sa structure et promouvoir les activités auprès des donneurs d'ordres
- ✚ Présentation orale du DEP ETAIE (BC1, BC3, dossier structure) et évaluation de la formation à mi-parcours
- ✚ Recueil de situation
- ✚ Accompagnement à l'écrit BC3
- ✚ Echange de pratiques
- ✚ Visite pédagogique

BC4 – « Participer à la construction des parcours d'insertion des salariés »

- ✚ Présentation des référentiels BC4
- ✚ Les acteurs de l'insertion socioprofessionnelle
- ✚ La médiation active / Démarche projet Partie 1
- ✚ Evaluer les difficultés et points forts d'un salarié.e
- ✚ Secret Partagé et Gestion de la transmission d'information
- ✚ Connaître la méthodologie de l'accompagnement dans les limites de son champ d'interventions
- ✚ La communication interdisciplinaire (Rôle et fonction du CIP et de l'ETAIE)
- ✚ Les souffrances psychiques
- ✚ La médiation active Partie 2
- ✚ Les différentes approches de l'exclusion
- ✚ Préparation à la soutenance jury
- ✚ Bilan de la formation
- ✚ Jury ETAIE – Soutenance finale
- ✚ Recueil de situation
- ✚ Accompagnement à l'écrit BC4
- ✚ Echange de pratiques
- ✚ Visite pédagogique

○ *Méthodes pédagogiques*

- Apports théoriques
- Méthodes actives et interactives
- Echanges et identification des fonctions à partir des expériences des participants ;
- Echanges de pratiques
- Mises en situation
- Mise en pratique dans la SIAE pendant les périodes d'alternance

○ *Modalités d'évaluation*

- Evaluation de prérequis d'entrée en formation
- Evaluation des acquis en amont, pendant et à la fin de la formation
- Quizz

- Questionnaire de satisfaction à chaud par module
- Questionnaire de satisfaction à froid à 2 mois
- Validation du titre ETAIE : soutenance orale du dossier d'expérience professionnelle devant un jury national

VALIDATION DU TITRE PROFESSIONNEL

La validation du titre professionnel est subordonnée à la réalisation d'un dossier appuyé sur son expérience professionnelle contenant la description et l'analyse d'une situation de travail en lien avec chaque bloc de compétence.

Le candidat devra ensuite présenter oralement son dossier à un jury national composé de professionnels de la formation et de l'IAE.

Afin de valider le titre professionnel d'Encadrant Technique d'Activités d'Insertion par l'Economique le candidat devra donc présenter et valider les 4 blocs de compétences auprès du jury.

La formation étant modulaire il est également possible de valider les blocs sur plusieurs années, la durée de validité d'un bloc de compétence pour l'obtention totale du titre étant fixée à cinq ans à compter de la date du jury.

Le titre ETAIE est également accessible par la VAE.

○ *Equivalences*

Des équivalences sont possibles entre le Titre ETAIE et le Titre Moniteur d'Atelier :

- Tout titulaire du titre TMA visant le titre ETAIE bénéficiera d'une équivalence totale du UC2 ; est dispensé des formations des UC1 et UC3 mais devra en passer les épreuves de certification ; devra suivre les formations et passer les épreuves de certification du UC4 ; devra suivre un module de formation portant sur le public accueilli en SIAE ; devra suivre un stage de 140 heures dans une SIAE.
- Tout titulaire du titre ETAIE visant le titre TMA bénéficiera d'une équivalence totale sur le BC3 ; est dispensé de suivre les formations du BC2 mais devra en passer les épreuves de certification ; devra suivre les formations et passer les épreuves de certification du BC1 ; devra suivre un stage de 140 heures dans un établissement d'aide et de service par le travail ou une entreprise adaptée.

Le Certificat de Spécialisation de « Conduite en maraîchage biologique et commercialisation » initié par Cocagne et préparé dans un CFPPA prépare également aux UC 1 et 3 du titre ETAIE. Spécifique aux métiers du maraîchage biologique, cette formation a passé un accord avec les porteurs du titre ETAIE et autorise les stagiaires à se présenter aux épreuves de validation de ces autres UC. La complémentarité entre les formations est ainsi recherchée afin d'enrichir les

parcours et les compétences des encadrants techniques des SIAE au bénéfice des salariés qu'ils encadrent.

MODALITES D'ORGANISATION ETAIE EN OCCITANIE

○ *Lieux de formation*

INKIPIT - L'école du Prendre soin : 3, Avenue du Général De Crouette - 31100 TOULOUSE

IRTS : 1011 rue du pont Lavérune, 34 080 Montpellier

La FAS Occitanie : Le Périscope - 7 rue HERMES, 31520 Ramonville Saint Agne

Dans chaque bloc de compétences, certaines journées peuvent être effectuées à distance.

○ *Moyens pédagogiques et techniques*

Les organismes de formation disposent des moyens suivants : salles de cours, vidéoprojecteurs, écrans, ordinateurs portables, connexion internet, tableaux, paperboard, restaurant self, centre de ressources...

○ *Intervenants*

L'équipe pédagogique est composée d'intervenants de l'inter-réseaux IRIO, d'intervenants d'INKIPIT, de l'IRTS et de formateurs indépendants.

○ *Tarif et financements*

Coût de la formation : 6 090€ / personne soit 14,50€/heure.

Devis individualisés pour les parcours modulaires (même base horaire).

ETAIE peut être financée par votre OPCO et le titre est également éligible au CPF.

VOS CONTACTS EN OCCITANIE

Pour la plateforme de professionnalisation IAE Occitanie, La Fédération des Acteurs de la Solidarité :

Fédération des Acteurs de la Solidarité Occitanie

Siège social

Le Périscope, 7 rue Hermès
31520 Ramonville Saint Agne

05 34 31 40 29

occitanie.siege@federationsolidarite.org

Établissement Montpellier

26 bis rue Saint Cléophas
34 000 Montpellier

04 34 35 66 04

occitanie.montpellier@federationsolidarite.org

COORDINATEUR DE LA FORMATION ETAIE

Stéphane IDRAC

✉ plateforme.iae.occ2@gmail.com

☎ 06 03 68 39 22

Pour toutes les personnes en situation de handicap, nous avons la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction des besoins.

N'hésitez pas à nous en faire part par mail : occitanie.montpellier@federationsolidarite.org